



Agreste LORRAINE

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



AVRIL 2012



PANORAMA SUR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE EN LORRAINE

Les industries agroalimentaires : un potentiel de développement pour la Lorraine

L'industrie agroalimentaire (IAA) est un secteur dynamique et stratégique pour la France. Le chiffre d'affaires 2009 des entreprises de 20 salariés et plus s'élève à 137 milliards d'euros. En 2011, les exportations agroalimentaires ont battu un nouveau record. Il s'agit du deuxième poste excédentaire français après l'aéronautique.

La place de la Lorraine est encore très modeste dans cet ensemble : elle représente environ 2 % des entreprises et du chiffre d'affaires, et se classe à ce titre parmi les dernières régions françaises, en-deçà de son rang en matière de production agricole.

Le savoir faire lorrain pour la transformation de produits agricoles est pourtant particulièrement bien illustré par la filière lait-fromages : le volume de lait transformé équivaut à 97% du volume de lait produit dans la région (ce n'est pas toujours le lait lorrain qui est transformé localement), et la Lorraine occupe le deuxième rang national pour la fabrication de fromages à pâte molle.

Mais la capacité de transformation est beaucoup plus faible dans bien d'autres secteurs d'activité, dont la transformation des produits végétaux : 86 % des céréales quittent la région sans y être transformées.

L'agroalimentaire occupe d'ores et déjà une place importante dans l'économie lorraine. Le secteur des IAA, avec 11 500 personnes, emploie 10 % du total des salariés de l'industrie de la région, et se trouve en 3ème position derrière la métallurgie (22 %) et l'industrie automobile (13 %).

L'industrie laitière prédomine, avec plus du tiers des effectifs salariés, mais les secteurs d'activité sont bien diversifiés.

Région exportatrice par vocation, la Lorraine est au troisième rang national par le solde commercial avec les pays étrangers. Les exportations des seules IAA représentent 11% de l'excédent régional.

Le chiffre d'affaires 2009 des IAA (entreprises de 20 salariés et plus), soit près de 2,5 milliards d'euros, correspond au chiffre d'affaires moyen sur les 10 dernières années. L'activité des IAA en Lorraine est stable et relativement épargnée par la crise, par rapport à l'industrie dans son ensemble.

Le tissu des IAA lorraines est composé d'établissements de tailles très diverses mais plutôt modestes : les trois quarts des établissements ont moins de 10 salariés, et 12 % seulement des établissements ont au moins 50 salariés. Les centres de décisions ne sont pas toujours en Lorraine : 36 % des établissements de 50 salariés et plus appartiennent à des entreprises dont le siège social est hors de la région.

Les entreprises lorraines sont plutôt efficaces, avec une valeur ajoutée supérieure à la moyenne française : près de 25 % du chiffre d'affaires, contre 20 % pour l'ensemble des IAA en France.

La Lorraine dispose d'un vrai savoir-faire industriel agroalimentaire, mais reste en-dessous de son potentiel de développement au regard de la production agricole locale, et des marchés de proximité ou lointains. Les données disponibles sur les IAA en Lorraine nous interpellent et militent, malgré la taille modeste des entreprises et l'absence de leader d'origine locale, en faveur de l'émergence d'un projet régional de développement. Ce dernier devra s'appuyer sur des progrès dans la mise en réseau des entreprises et dans la relation avec la production agricole.

Christian de Lavernée

Préfet de la région Lorraine

ECONOMIE ET STRUCTURE DES ENTREPRISES

Le tissu des IAA lorraines est constitué de très petites entreprises, de PME et d'entreprises de taille intermédiaire. Sur 332 entreprises, 68 ont 20 salariés et plus ou réalisent plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires. La proportion d'entreprises de moins de 20 salariés s'élève à 79 % en Lorraine, elle est plus élevée que sur la France entière (76 %). Le nombre d'entreprises de taille intermédiaire (250 salariés et plus) ne représente que 2,7 % du total et il s'agit notamment d'industries de la transformation du lait et des fabrications de boissons. Le chiffre d'affaires des IAA lorraines s'élève à 2,625 milliards d'euros en 2009 dont 94 % réalisés par des entreprises de 20 salariés et plus.

Définitions :

- **L'entreprise** est une entité juridique constituée sous forme de société ou d'entreprise individuelle. Une entreprise peut compter plusieurs établissements.

- **L'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Une entreprise peut donc avoir des établissements implantés dans plusieurs régions administratives. Les chiffres de la source ESANE représentent uniquement les entreprises dont au moins 50 % des effectifs sont implantés en Lorraine.

Chiffres clés

Avec 332 entreprises, la Lorraine se classe en 18^{ème} position par rapport aux autres régions, et représente 2,5 % de l'ensemble des IAA en France.

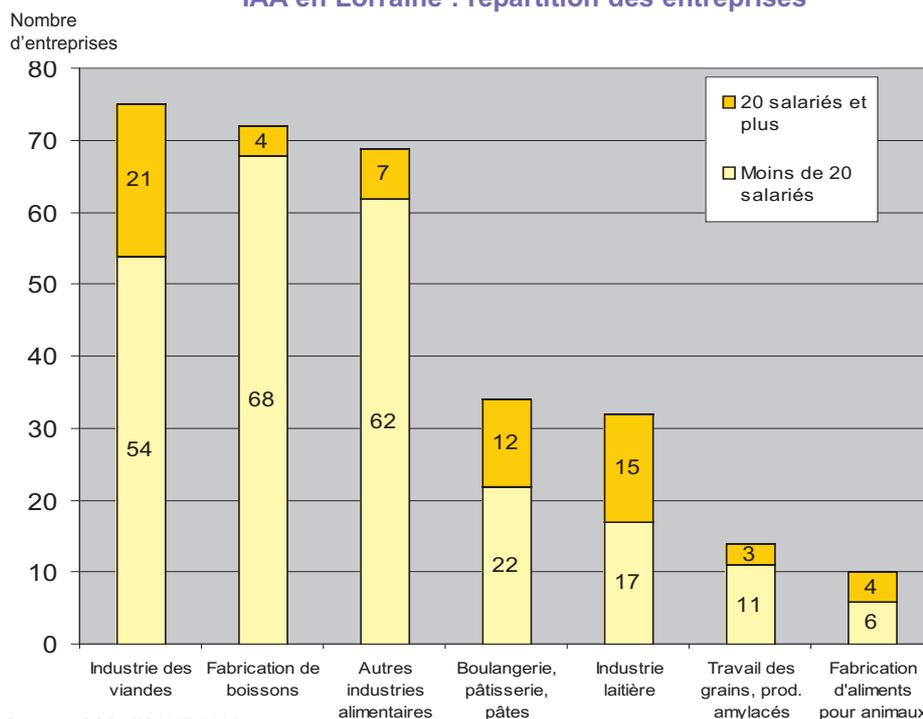
	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Investissement
Ensemble des IAA en Lorraine, dont :	332	2 625 178	651 910	127 403	168 078
- Industrie des viandes	75	335 769	89 597	13 050	8 528
- Fabrication de boissons	72	423 344	149 296	-4 730	23 905
- Autres industries alimentaires	69	121 166	35 818	7 440	5 025
- Boulangerie-pâtisserie (indus.), pâtes	34	286 116	64 577	9 703	25 396
- Industrie laitière	32	1 021 153	183 184	26 765	82 804
- Travail des grains, prod. amylicés	14	81 722	13 428	5 634	3 328
- Fabrication d'aliments pour animaux	10	98 806	13 513	3 827	7 562
Ensemble des IAA en France	13 405	144 870 445	29 083 083	9 231 313	9 643 689
% Lorraine / France	2,5%	1,8%	2,2%	1,4%	1,7%

Unités : milliers d'euros

Source : SSP- ESANE 2009

IAA en Lorraine : répartition des entreprises

L'industrie des viandes compte le plus grand nombre d'entreprises. L'industrie laitière réalise le chiffre d'affaires le plus important : 39 % du chiffre d'affaires des IAA de la région. L'industrie des boissons arrive en deuxième position pour le nombre d'entreprises et le chiffre d'affaires. Près de 50 % des investissements des IAA lorraines sont réalisés par l'industrie laitière.



Source : SSP- ESANE 2009

ECONOMIE ET STRUCTURE DES ENTREPRISES

L'industrie laitière est le secteur qui en proportion compte le plus d'entreprises de 20 salariés et plus (47 % des entreprises du secteur). Les activités de fabrication de boissons et autres industries alimentaires (sucres, confiseries, plats préparés...) se caractérisent par un nombre élevé de très petites entreprises. L'industrie des viandes et l'industrie laitière regroupe 53 % des entreprises de 20 salariés et plus du secteur des IAA en Lorraine.

En Lorraine, les coopératives agricoles sont surtout présentes dans le secteur de l'approvisionnement et de la collecte mais sont peu engagées directement dans des activités de transformation des produits agricoles (hormis le secteur laitier notamment avec les fromageries de l'Ermitage et de Blâmont). Les sociétés coopératives agricoles ont toutefois des participations dans des sociétés de statut non coopératif qui transforment des produits agricoles : par exemple, le groupe coopératif SODIAAL détient 50 % de la société Compagnie des fromages et Richemont, les coopératives LORCA (57) et CAL (54) sont actionnaires de la nouvelle société LORIAL qui regroupera trois usines de fabrication d'aliments pour animaux.

Parmi les 56 établissements des industries agroalimentaires de Lorraine comptant 50 salariés et plus, 20 établissements appartiennent à des entreprises dont le siège social n'est pas dans la région ; les centres de décision ne sont donc pas toujours en Lorraine.

Par ailleurs, sur les 11 plus grands groupes d'entreprises agroalimentaires qui emploient plus de 4 000 personnes en France, 7 sont implantés en Lorraine (produits laitiers, viande de boucherie, boissons, légumes).

Globalement, la valeur ajoutée des IAA lorraines atteint près de 25 % du chiffre d'affaires, contre 20 % pour l'ensemble des IAA en France. Le taux de marge, qui représente la part de l'excédent brut d'exploitation (EBE) dans la valeur ajoutée n'est que de 20 % pour l'ensemble des IAA lorraines alors qu'il s'établit à 32 % au niveau national.

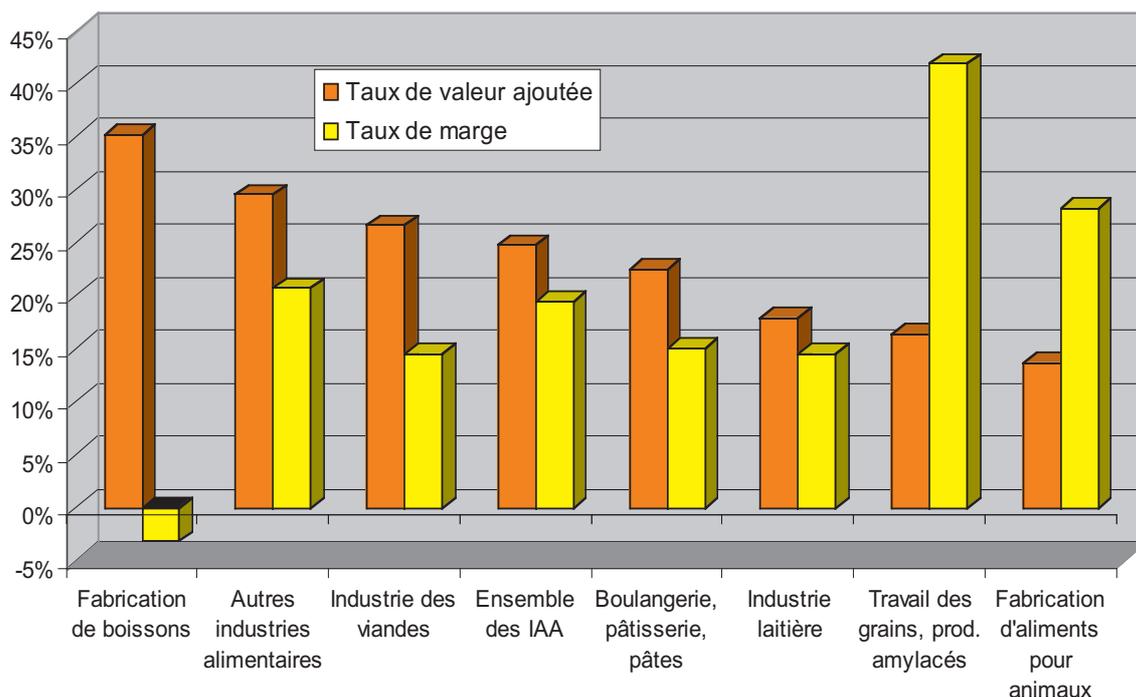
Le secteur des boissons détient le taux de valeur ajoutée le plus élevé (35 %), avec cependant un EBE négatif en 2009. L'industrie laitière réalise un taux de valeur ajoutée et un taux de marge inférieure à la moyenne régionale. C'est l'activité du travail des grains qui atteint le taux de marge le plus élevé (42 %).

Activités des entreprises	% investissement / chiffre d'affaires	
	France	Lorraine
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	9,3%	8,9%
Industrie laitière	3,8%	8,1%
Fabrication d'aliments pour animaux	5,9%	7,7%
Ensemble IAA	6,7%	6,4%
Fabrication de boissons	10,5%	5,6%
Autres industries alimentaires	5,9%	4,1%
Travail des grains, prod. amylicés	24,1%	4,1%
Industrie des viandes	3,4%	2,5%

Source : SSP - ESANE 2009

Les taux d'investissement des IAA lorraines est un peu en-dessous du niveau national sauf pour l'industrie laitière et la fabrication d'aliments pour animaux.

Taux de valeur ajoutée et taux de marge des IAA lorraines



Source : SSP - ESANE 2009

Aides aux investissements

Le Conseil Régional et La DRAAF (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) de Lorraine contribuent au développement des industries agroalimentaires notamment par l'attribution d'aides aux investissements.

Les aides aux IAA peuvent notamment être accordées dans le cadre de la mesure 123A du DRDR (document régional de développement rural). En Lorraine, la gestion de cette mesure est déléguée par l'Etat au Conseil Régional. Le FEADER (fonds européen agricole pour le développement rural) cofinance à hauteur de 50 % les subventions nationales essentiellement octroyées par le Conseil Régional. Ce dispositif s'adresse aux PME et aux entreprises intermédiaires. Le taux moyen des subventions publiques pour une PME est de 20 % et ne peut dépasser 40 %. L'aide du FEADER est plafonnée à 500 000 euros. Depuis 2007 (début du programme de développement rural), cette mesure a permis d'accorder 4,150 millions d'euros d'aides à des IAA lorraines. Les aides financent des investissements matériels ou immatériels. Les priorités sont : les produits de l'agriculture biologique, le développement durable, l'innovation, les démarches de filières, les partenariats entre entreprises.

Par ailleurs, pour des projets collectifs d'investissements immatériels bénéficiant à plusieurs PME agroalimentaires (études, conseil, assistance technique...), la DRAAF Lorraine dispose de crédits d'Etat dans le cadre du FRAI (fonds régional d'aide à l'investissement immatériel). C'est dans ce cadre qu'a été financée l'étude « Prospective de la filière agroalimentaire à l'horizon 2020 et stratégie collective de développement du tissu des IAA de Lorraine » pilotée par l'AIAL (Association des Industries Agroalimentaires de Lorraine).



Prospective de la filière agroalimentaire à l'horizon 2020 et stratégie collective de développement du tissu des IAA de Lorraine

L'AIAL a mis en place, en 2011, une démarche prospective et stratégique, afin : de fédérer les acteurs territoriaux autour d'une vision, d'identifier des opportunités de développement pour les IAA, de bâtir un discours commun pour peser sur les stratégies des tiers, et de préparer les IAA de Lorraine aux grands enjeux industriels, commerciaux et sociétaux.

L'étude a débouché sur la proposition de quatre orientations :

- Faire émerger des entreprises de taille intermédiaire (ETI) dans les meilleurs délais.*
- Asseoir la différenciation collective des entreprises de la région sur un axe de rigueur et d'adaptabilité.*
- Profiter de la croissance des nouveaux circuits de distribution pour renforcer la marge globale, le pouvoir de négociation et la capacité d'investissement des entreprises de la région.*
- Favoriser le rapprochement des activités agricoles de la région avec l'industrie agroalimentaire locale.*

Sur la base de ces orientations 5 projets sont envisagés :

Projet 1 : favoriser l'émergence d'ETI,

Projet 2 : « l'engagement Lorrain » (mise en place d'un « contrat de confiance »),

Projet 3 : innovation et veille collective,

Projet 4 : profiter du développement de nouveaux circuits de distribution,

Projet 5 : rapprochement Agriculture-Agroalimentaire.

ECONOMIE ET STRUCTURE DES ENTREPRISES

Commerce extérieur

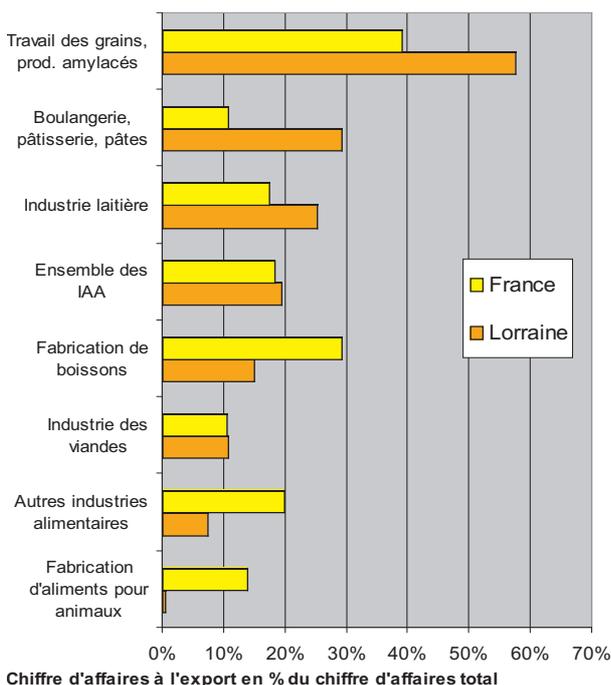
La situation géographique de la Lorraine, frontalière avec l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique est un atout économique pour la région. L'accroissement des exportations et l'internationalisation des entreprises lorraines fait partie des axes de développement économique. Le Conseil Régional, les services de l'Etat, les chambres consulaires et les organisations professionnelles sont fortement impliqués pour informer, conseiller, aider les entreprises lorraines à se développer hors des frontières.

En 2010, les statistiques des Douanes relatives aux exportations placent la Lorraine en 8^{ème} position parmi les 22 régions françaises. Les exportations lorraines de produits des industries agroalimentaires représentent 6,5 % du total des exportations de la région.

*Le dispositif **ECO LORRAINE INTERNATIONAL** du Conseil Régional permet aux PME-PMI dont le siège social est en Lorraine de bénéficier d'une aide individuelle pour le conseil à l'international (études de marchés, diagnostics export...), le développement à l'international (prospection commerciale, promotion, salons internationaux...), le recrutement à l'international (cadre, secrétaire bilingue)... pour développer leur chiffre d'affaires à l'export.*

*La société **GEYER Frères** à Munster (57) qui produit une des premières marques de limonade en France a par exemple bénéficié d'une aide pour le recrutement d'une personne à l'export.*

Part du chiffre d'affaires à l'exportation des IAA

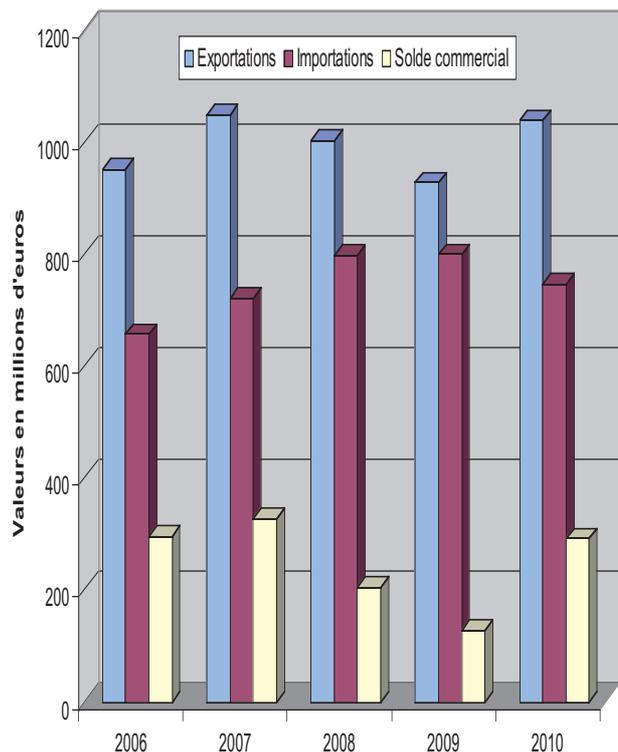


Source : SSP- ESANE 2009

La part du chiffre d'affaires exporté des entreprises est très variable suivant les activités. Le taux de chiffre d'affaires à l'exportation par rapport au chiffre d'affaires total s'élève à 19 % pour les entreprises implantées en Lorraine, soit 1 % de plus qu'au niveau national.

C'est le secteur du travail des grains (meunerie) qui arrive nettement en tête, suivi des boulangeries-pâtisseries industrielles et de l'industrie laitière qui ont également une part d'exportation supérieure à la moyenne régionale. Ces trois secteurs d'activités ont des taux d'exportation supérieurs au niveau national pour les mêmes activités.

Commerce extérieur de la Lorraine pour les produits des IAA



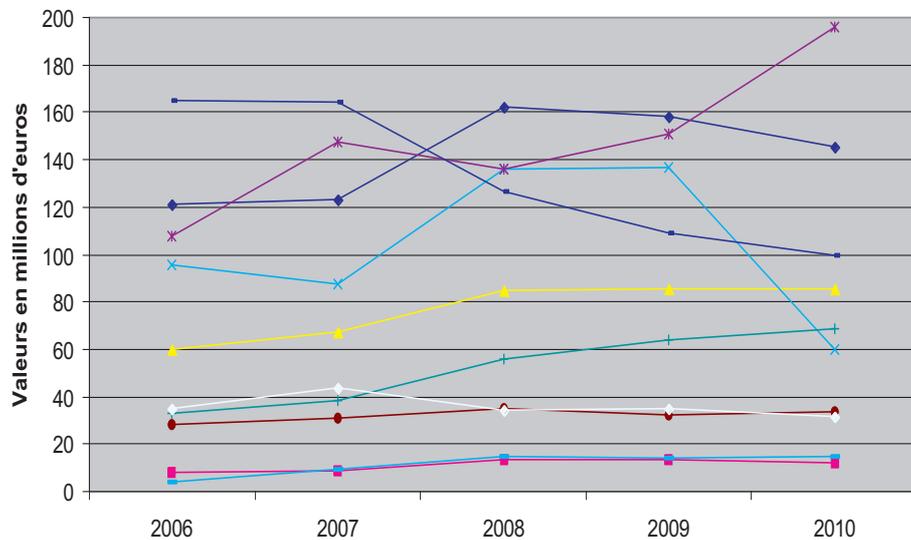
Source : Douanes - statistiques du commerce extérieur

En 2010, après deux années de baisse, les exportations lorraines de produits des IAA remontent et atteignent quasiment le niveau de 2007. Après une progression sur 3 années consécutives, les importations diminuent en 2010, permettant ainsi au solde commercial des produits des IAA de revenir au niveau de 2006. En 2010, le solde commercial de la Lorraine est excédentaire de 2,577 milliards d'euros, et 11 % de cet excédent provient des produits des IAA.

ECONOMIE ET STRUCTURE DES ENTREPRISES

Importations lorraines de produits des IAA

Les importations de produits laitiers, de viande et de produits à base de viande sont les plus importantes. Les importations de produits laitiers sont en forte augmentation, elles ont presque doublé en 5 ans. Les importations d'huiles et graisses sont élevées mais très irrégulières.



Source : Douanes - statistiques du commerce extérieur

- ◆ Viande et produits à base de viande
- Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche
- ▲ Produits à base de fruits et légumes
- × Huiles et graisses végétales et animales
- * Produits laitiers
- Produits du travail des grains et produits amylacés
- + Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires
- Autres produits alimentaires
- Aliments pour animaux
- ◇ Boissons

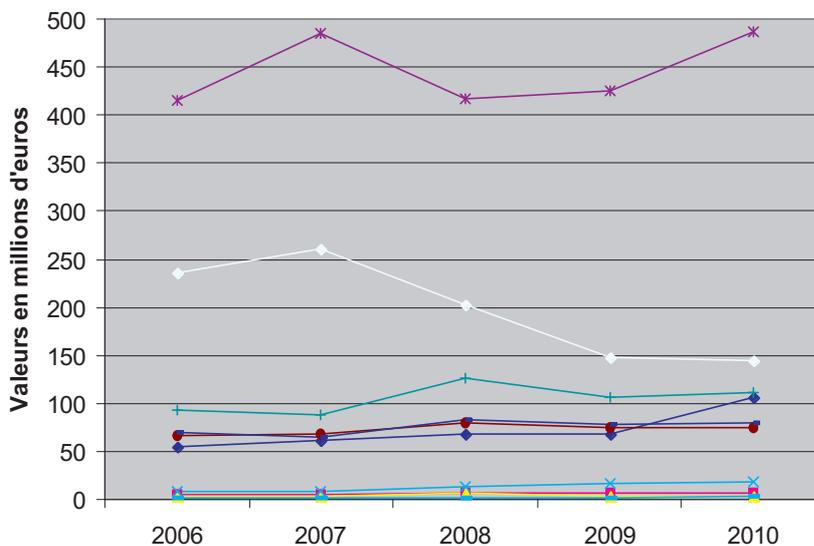
Pour les exportations, les produits laitiers (dont fromage) sont largement en tête et progressent après une chute en 2008 pour retrouver en 2010 leur niveau de 2007. En 2010, les produits laitiers ont notamment été exportés vers l'Allemagne (47,2 %), la Belgique (13,6 %), l'Italie (12,5 %), et les Pays Bas (8,1 %).

Le secteur des boissons subit une forte baisse de ses exportations depuis 2007.

La viande et les produits à base de viande connaissent une croissance des exportations régulières sur les 5 dernières années ; en 2010, ils dépassent la barre des 100 millions d'euros et se retrouvent presque au niveau des produits de boulangerie-pâtisserie.

A souligner les exemples des entreprises HCL Maître Pierre (tartes flambées) à Sarrebourg et Neuhausser (boulangerie industrielle) qui réalisent respectivement 60 % et 50 % de leur chiffre d'affaires à l'export.

Exportations lorraines de produits des IAA



Source : Douanes - statistiques du commerce extérieur

PRODUCTIONS ET FABRICATIONS

L'industrie agroalimentaire lorraine est marquée par l'importance de l'industrie laitière très spécialisée dans la production de fromage : près de 10 % de la production nationale de fromage de vache est réalisée en Lorraine, et 83 % des établissements lorrains qui transforment des produits laitiers dans la région produisent des fromages (hors transformation à la ferme). Les autres fabrications de l'industrie laitière lorraine sont : les desserts lactés, la crème liquide et la poudre de lactosérum.

L'industrie des viandes est également très présente dans la région. L'activité est surtout tournée vers la transformation de viande de boucherie (abattage, découpe...), avec 9 établissements de plus de 50 salariés en 2009 (dont 4 abattoirs), et vers les préparations industrielles de produits à base de viande (charcuteries, salaisons...), réalisées par 5 établissements de plus de 50 salariés en 2009. La région dispose de 7 abattoirs répartis sur les départements de la Moselle, des Vosges et de la Meuse. L'activité d'abattage est surtout importante pour les gros bovins avec 5,3 % du tonnage national en 2010.

L'activité de fabrication de boissons est conséquente du fait de la présence d'industries des eaux de table dans les Vosges (usines d'embouteillage de Vittel et Contrexéville). La crise des ventes qui a touché le marché français des eaux en bouteille a fait chuter la production vosgienne de 1,8 milliard de bouteilles en 2006 à 1,4 milliard en 2009.

Contrairement aux productions de lait et de viande pour lesquelles la transformation est très présente sur le territoire lorrain, les céréales et oléagineux sont moins transformés par les IAA de la région. En 2009, la Lorraine compte 7 établissements de 10 salariés et plus dans la fabrication d'aliments pour animaux, 3 établissements de 10 salariés et plus avec une activité de meunerie, et un seul établissement de plus de 10 salariés dans le domaine des huiles, margarines et graisses. Sur une collecte moyenne d'environ 2,5 millions de tonnes de céréales en Lorraine, 350 000 tonnes sont transformées dans la région. Il faut cependant noter que dans le secteur non alimentaire, l'usine INEOS-CHAMPLOR à Verdun peut transformer jusqu'à 400 000 tonnes de graines de colza collectées en Champagne-Ardenne et en Lorraine pour la production d'agro carburants.

Pour les fruits et légumes, l'exemple de la mirabelle de Lorraine, qui est aussi concernée par la transformation, est à souligner. La coopérative Végafruits, qui collecte jusqu'à 8 000 tonnes de fruits par an (40 % du marché total de la mirabelle en France), très dynamique en matière d'innovation, a diversifié sa production avec la mise en place d'ateliers de transformation des fruits : fruits surgelés (1 526 tonnes de produits finis surgelés en 2010), valorisation des noyaux de mirabelles en huile cosmétique, cerises et mirabelles lyophilisées.

Dans le secteur des autres produits alimentaires sont présentes deux spécificités lorraines : l'industrie du sel en

Meurthe-et-Moselle, et à une plus petite échelle les fabrications de confiseries avec notamment la bergamote de Nancy sous signe officiel de qualité et de l'origine (IGP).

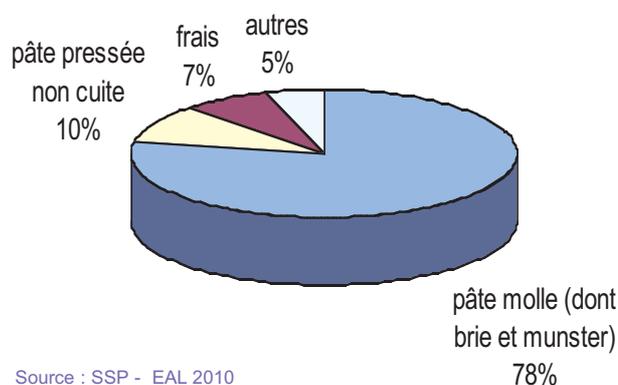
Les fabrications de l'industrie laitière

Production de fromage en 2010 (tonnes)	Lorraine	% Lorraine / national
FROMAGES DE VACHE (sauf fondus)	164 988	9,4%
<i>dont</i>		
Fromages de vache à pâte molle	128 544	29,4%
<i>Munster</i>	7 232	93,1%
<i>Brie de Meaux</i>	5 189	69,0%
<i>Brie d'autres origines</i>	68 876	70,7%
Fromages de vache à pâte pressée non cuite	16 459	6,6%
Fromage frais de vache	11 675	1,8%

Source : SSP - EAL 2010

La production de fromage est l'activité principale de l'industrie laitière lorraine. Près de 165 000 tonnes ont été produites en 2010 à partir d'environ 1,172 milliard de litres de lait représentant l'équivalent de 96 % des livraisons des producteurs de lait lorrains. La région est concernée par deux fromages AOC (appellation d'origine contrôlée) : le munster dans les Vosges, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle ; le brie de Meaux dans la Meuse. Au niveau national, 93 % du munster et 70 % du brie sont produits en Lorraine.

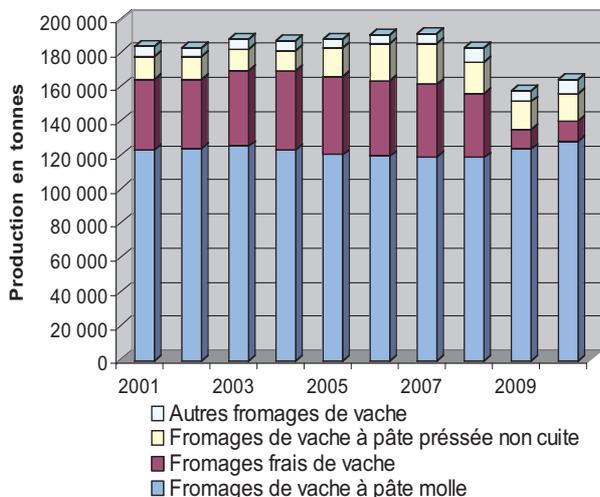
Fromages de vaches en Lorraine en 2010



Source : SSP - EAL 2010

PRODUCTIONS ET FABRICATIONS

Evolution de la production de fromage en Lorraine

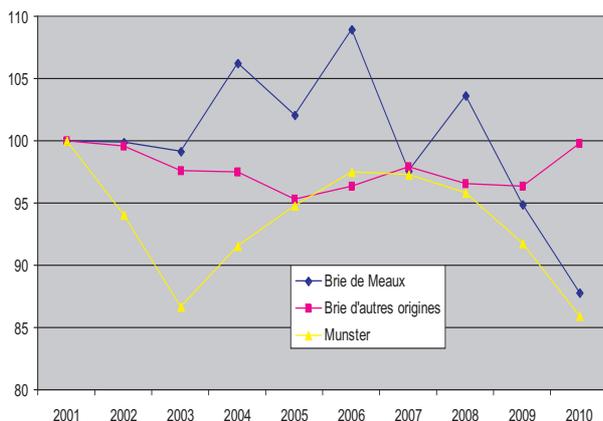


Source : SSP - EAL

La production lorraine est spécialisée en fromage à pâte molle (brie, coulommiers, carré de l'Est, munster...) avec plus de 78 % de la production totale régionale en 2010. Sur les 10 dernières années, la production augmente jusqu'à 2007 où elle atteint 191 600 tonnes et chute en-dessous de la barre des 160 000 tonnes en 2009. En 2009, les fabrications de fromage frais de vache ont fortement diminué avec un tonnage 4 fois moins important qu'en 2004. En 2010 le fromage frais ne représente plus que 7 % du total. La production de fromage à pâte molle fluctue autour de 120 000 tonnes, elle est en progression sur les 2 dernières années. La catégorie « autres fromages » comprend essentiellement des pâtes pressées cuites de type emmental.

Evolution de la production de brie et de munster en Lorraine

(base 100 en 2001 - Brie de Meaux = 5 911 t - Brie d'autres origines = 69 031 t - Munster = 8 420 t)



Source : SSP - EAL

La production de munster a connu une baisse importante entre 2001 et 2003 (- 13 %), elle est remontée jusqu'en 2006 pour retomber ensuite à 7 232 tonnes en 2010 soit en-dessous du niveau de 2003. La production de brie d'autres origines a baissé de près de 5 % entre 2001 et 2005 pour revenir ensuite progressivement à la quantité produite en 2001 au bout de 10 ans. La production de brie

de Meaux connaît les variations avec l'amplitude la plus forte, la production a notamment baissé de 16 % entre 2008 et 2010.

La production lorraine de poudre de lactosérum atteint plus de 113 200 tonnes en 2010 soit 18% de la production française. Les quantités produites ont progressé de 31,3 % depuis 2005.

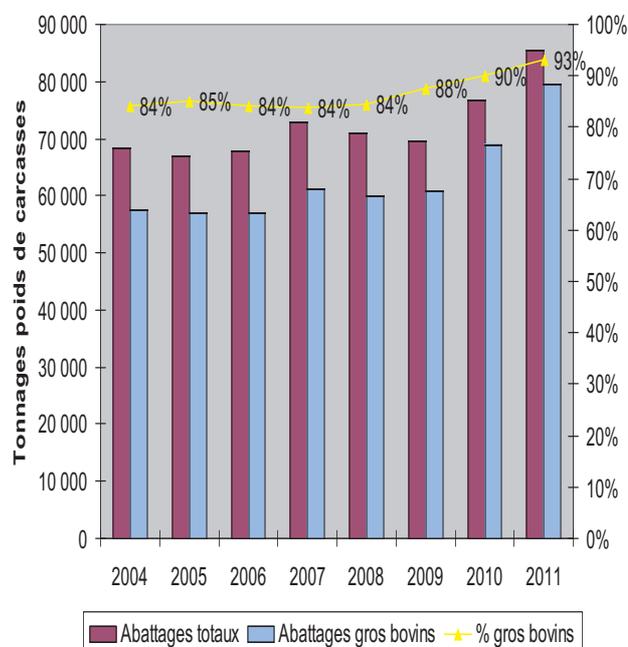
L'industrie des viandes: l'activité d'abattage

Année 2010 - poids de carcasse en tonnes	Lorraine	% Lorraine / France
ENSEMBLE GROS BOVINS	69 163	5,3%
dont Vaches de réforme	21 126	3,3%
Génisses	6 587	4,1%
Boeufs	9 523	9,9%
Taurillons	30 424	8,4%
Mâles non castrés de plus de 2 ans	1 502	4,4%
VEAUX DE BOUCHERIE	1 090	0,6%
ENSEMBLE PORCINS	5 464	0,3%
dont Porcs charcutiers	5 157	0,3%
ENSEMBLE OVINS	951	1,1%

Source : SSP - enquête auprès des abattoirs

La région compte 7 abattoirs ; cependant l'activité se concentre dans les trois plus gros établissements situés en Moselle et dans les Vosges qui totalisent à eux seuls 81 % de l'abattage lorrain. Les bovins mâles représentent plus de la moitié des tonnages d'animaux abattus dans la région.

Evolution des abattages en Lorraine



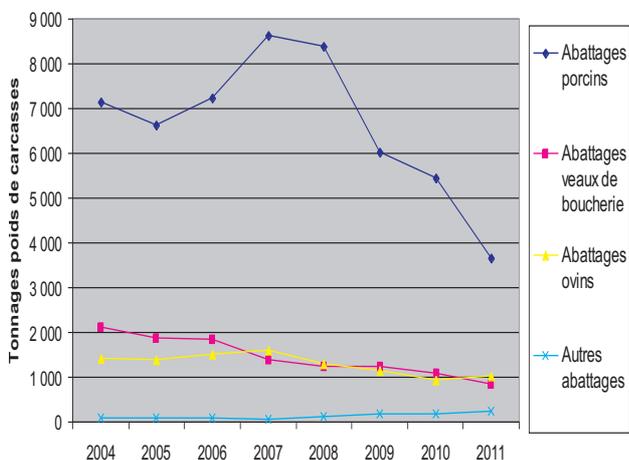
Source : SSP - enquête auprès des abattoirs

La production des abattoirs lorrains est passée de 68 398 tonnes en poids de carcasse en 2004 à 85 465 tonnes en 2011. Le nombre d'animaux abattus est quant à lui passé de 366 964 têtes à 335 515 têtes sur la même période. La Lorraine se spécialise de plus en plus

PRODUCTIONS ET FABRICATIONS

dans l'abattage de gros bovins : le taux de spécialisation est passé de 84 % en 2004 à 93 % en 2011. Depuis 2009 les abattages de gros bovins ont progressé de 30 % pour atteindre 79 662 tonnes en 2011.

Abattages en Lorraine hors gros bovins



Source : SSP - enquête auprès des abattoirs

Avec 3 669 tonnes en 2011, les abattages porcins ont quasiment diminué de moitié entre 2004 et 2011 après un pic de production en 2007. Les abattages de veaux de boucherie qui connaissent une baisse régulière sont passés de plus de 2 000 tonnes 2004 à moins de 1000 tonnes en 2011. Pour les ovins, la tendance est également à la baisse avec toutefois une légère hausse entre 2010 et 2011 qui refait passer les abattages au-dessus de la barre des 1 000 tonnes.

La sécurité sanitaire des aliments

En matière de sécurité sanitaire des aliments, la DRAAF Lorraine assure la coordination des DD(cs)PP (directions départementales de la protection des populations), qui effectuent des inspections dans les ateliers et des prélèvements à toutes les étapes de la production et de la distribution des aliments d'origine animale. Les services de l'Etat sont chargés de la mise en oeuvre du «paquet hygiène» (ensemble de la réglementation européenne concernant la sécurité sanitaire des aliments) qui se traduit par une obligation de résultat et une forte implication des professionnels qui sont responsables de ce qui est mis en marché.

Les plans de contrôles par prélèvements et les programmes d'inspection des ateliers sont déclinés au niveau départemental en fonction de priorités nationales et de critères de risques.

Enfin, des contrôles officiels sont également réalisés préalablement à certaines exportations.

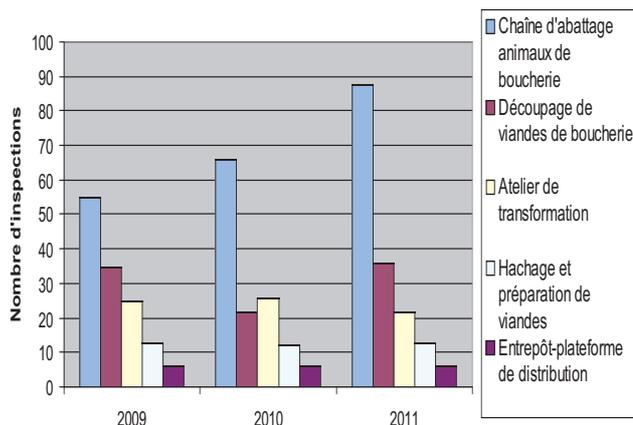
Pour 2012, les plans de contrôles prévoient 1 538 prélèvements en Lorraine soit une augmentation de 6,3 % par rapport à 2011. L'objectif est la recherche d'anabolisants, de résidus chimiques (antibiotiques, médicaments, pesticides) et de contaminants environnementaux. Par ailleurs, des plans de surveillance des risques biologiques (E coli,

Salmonelles, Listeria, parasites, histamine...) sont réalisés sur la chaîne ou dans les produits finis.

En abattoirs, une inspection systématique est réalisée sur les carcasses d'animaux de boucherie. Par ailleurs, les professionnels doivent mettre en place un plan de maîtrise sanitaire avec des mesures d'hygiène, un plan HACCP, et des mesures correctrices éventuelles.

Les ateliers des industries des viandes et des industries laitières sont concernés par les programmes d'inspections sanitaires destinés à vérifier la conformité des outils de production.

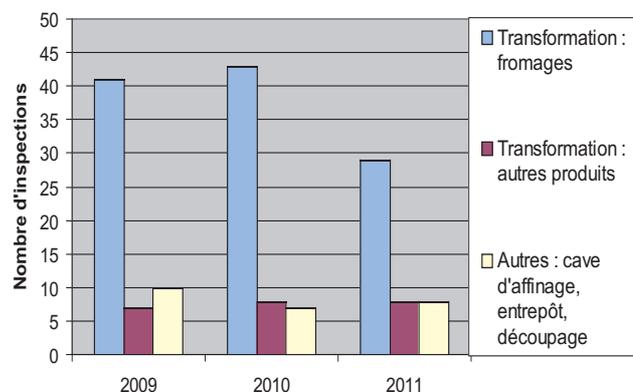
Inspections des ateliers au titre de la sécurité sanitaire des aliments en Lorraine secteur viande de boucherie



Source : DRAAF - base de données contrôles sanitaires

Dans le secteur de la viande de boucherie le nombre d'inspections des ateliers progresse de 23 % entre 2009 et 2011. Le nombre total d'inspections s'élève à 165 en 2011 dont 53 % sur les chaînes d'abattage (hors inspection des carcasses) ; les parties découpage des viandes, transformation et hachages-préparations représentent 43 % des contrôles.

Inspections des ateliers au titre de la sécurité sanitaire des aliments en Lorraine secteur lait aval



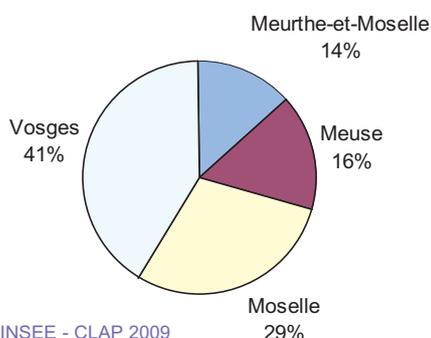
Source : DRAAF - base de données contrôles sanitaires

Les inspections dans les ateliers de fabrication de fromages représentent entre deux tiers et trois quarts des contrôles du secteur « lait aval ». En 2009 et 2010, 58 inspections par an ont été réalisées au total. Ce secteur a été un peu moins contrôlé en 2011.

EMPLOI ET FORMATION

L'emploi dans les IAA

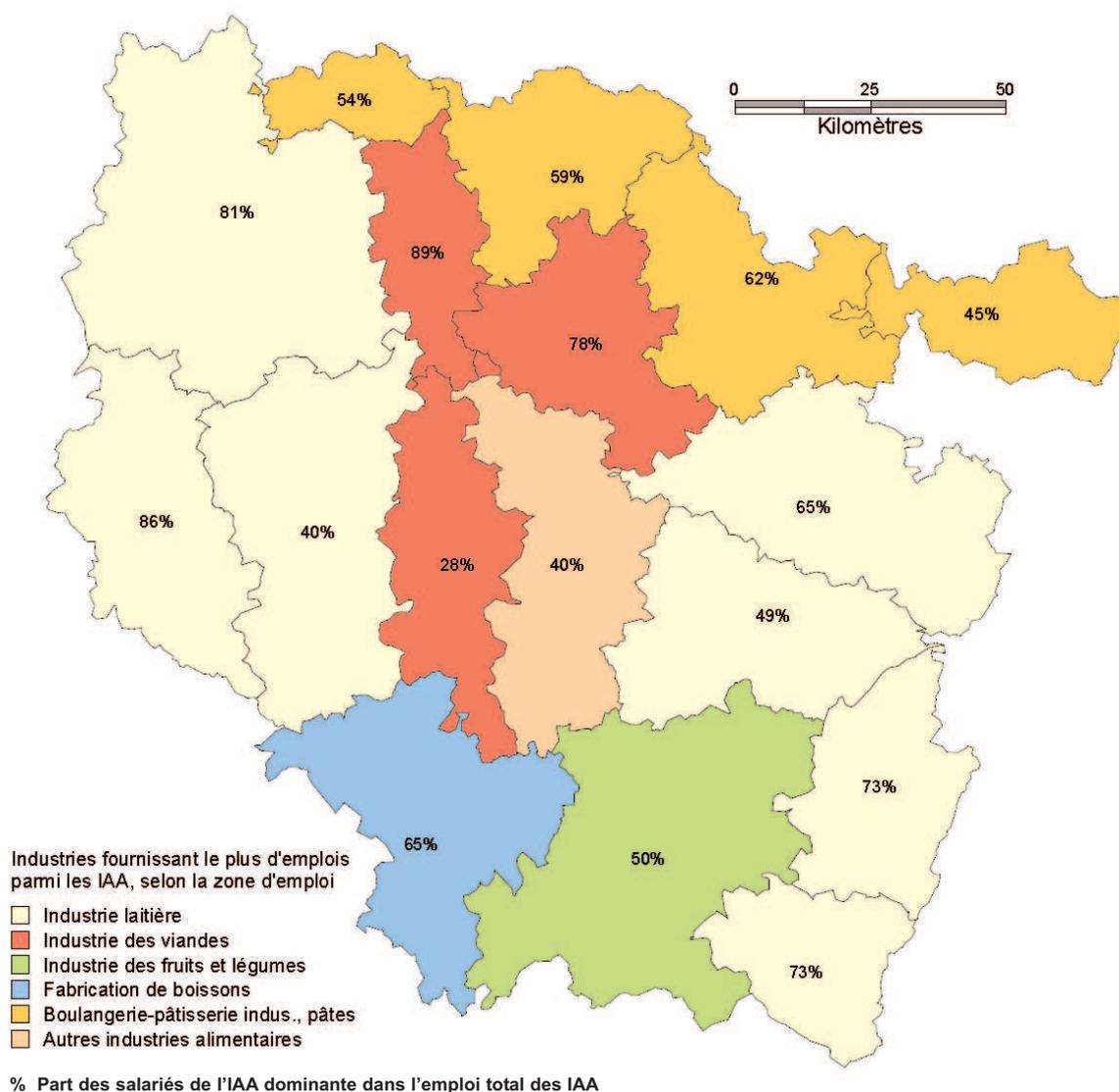
Répartition des effectifs des IAA lorraines par départements



Source : INSEE - CLAP 2009

Les établissements des industries agroalimentaires de la région emploient 11 471 personnes au 31 décembre 2009 (hors artisanat commercial : boulangerie, pâtisserie, charcuterie), soit une légère baisse (- 1 %) par rapport à 2008. Les effectifs par établissement sont très variables : sur 485 établissements agroalimentaires, 251 établissements ont au moins 1 salarié, et 56 d'entre eux ont 50 salariés et plus. Les établissements de 50 salariés et plus emploient à eux seuls 84 % des effectifs totaux. 70 % des emplois se trouvent dans les départements des Vosges et de la Moselle.

Les IAA dominantes par zone d'emploi en Lorraine



Source : INSEE - CLAP 2009

EMPLOI ET FORMATION

L'industrie laitière est l'activité dominante en nombre d'emplois des IAA sur l'ensemble du département de la Meuse, ainsi que dans les zones d'emploi du sud de la Moselle et de l'est de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

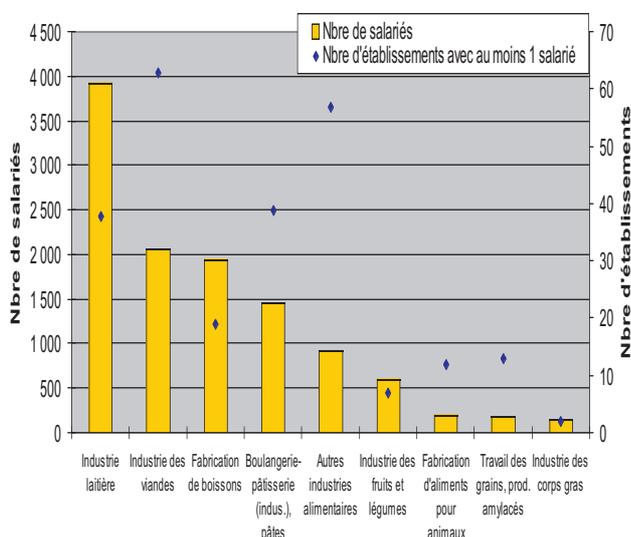
L'industrie des viandes domine sur les secteurs de Toul et Briey en Meurthe-et-Moselle et de Metz pour la Moselle. Les activités de boulangerie-pâtisserie industrielle sont très présentes au nord de la région dans les zones d'emploi frontalières avec l'Allemagne et le Luxembourg.

La présence d'industries des eaux de table à Vittel et Contrexéville explique la dominante « fabrication de boisson » à l'ouest du département des Vosges.

La main-d'oeuvre des industries agroalimentaires lorraines est composée d'une large majorité d'ouvriers (74 % de l'effectif total). Un peu plus du tiers des salariés seulement sont des femmes. Les cadres ne représentent que 6 % de l'effectif total et les femmes constituent 31 % de cette catégorie socioprofessionnelle.

La charte agroalimentaire

Emplois salariés et établissements par secteurs d'activités des IAA lorraines



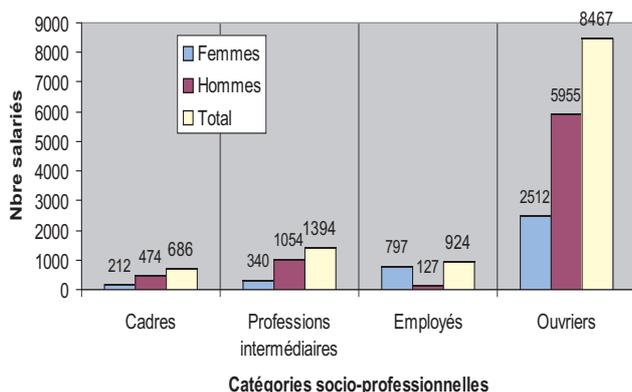
Source : INSEE - CLAP 2009

Avec plus du tiers des effectifs, le secteur de l'industrie laitière est le premier employeur des IAA en Lorraine, et compte 18 établissements de 50 salariés et plus.

L'industrie des viandes et les fabrications de boissons sont pratiquement au même niveau avec 18 % et 17 % des effectifs des IAA lorraines.

Les activités de fabrication d'aliment pour animaux, de travail des grains et de transformation des corps gras disposent des effectifs les moins importants : 540 salariés au total.

Caractéristiques des salariés des IAA de Lorraine



Source : INSEE - CLAP 2009

La charte nationale de coopération pour le soutien et l'accompagnement des entreprises de production et de transformation du secteur de l'agroalimentaire et de leurs salariés a été déclinée sur la région Lorraine pour la période 2009/2011, avec une prorogation en 2012. La charte a pour finalité d'encourager et de soutenir les entreprises du secteur dans leur dynamique de création ou de maintien d'emplois de qualité et d'adaptation des métiers.

Elle s'articule autour de 3 axes forts :

- **axe 1** : le développement des compétences, de la qualification et de l'emploi,

- **axe 2** : l'amélioration des conditions de travail et de la sécurité au travail,

- **axe 3** : la conduite et l'accompagnement des changements.

La charte est mise en oeuvre en Lorraine dans le cadre d'un plan d'actions négocié entre la DIRECCTE, la DRAAF, et les partenaires sociaux locaux signataires de la charte au niveau national (AIAL, syndicats de salariés, OPCALIM, AGEFOS PME, INTERGROS). Ce plan, actuellement en cours de réalisation, a été validé par le comité de pilotage national et répond aux attentes des salariés et des entreprises du secteur de l'agroalimentaire en Lorraine. L'action « gouvernance de l'entreprise agricole et agroalimentaire » de l'axe 1 a par exemple permis de former des cadres agro managers.

Les assises de l'agroalimentaire de 2009 ont mis en évidence des difficultés particulières de recrutement et de fidélisation de salariés qualifiés notamment pour des postes d'agents de fabrication, d'opérateurs, d'électromécaniciens et d'agents de maintenance. Les causes de ces difficultés sont notamment la faible connaissance du secteur agroalimentaire par le grand public et la faible attractivité sectorielle (pénibilité, condition de travail, rémunération).

EMPLOI ET FORMATION

Le déficit d'attractivité des métiers du secteur de la transformation agroalimentaire impacte également le recrutement des formations. Une réflexion sur l'offre de formation en Lorraine a été engagée en juin 2011. Cette démarche, qui associe l'ensemble des partenaires concernés, est pilotée par la DRAAF Lorraine. Par ailleurs, le réseau de l'enseignement agricole public Lorrain, soutenu par l'AIAL, est en train de réaliser une étude « structure des emplois des IAA et prospective des métiers et des qualifications en Lorraine » pour contribuer à l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des entreprises.

La formation aux métiers des IAA

La DRAAF Lorraine, autorité académique de l'enseignement agricole, et les EPLEFPA de la région (établissement public d'enseignement agricole) jouent un rôle important dans la formation aux métiers des IAA, à travers la mise en œuvre de formations initiales scolaires, en apprentissage, et formations continues du niveau CAP jusqu'à la licence professionnelle (licence en lien avec l'Université).

Formations des EPLEFPA lorrain	Niveau	Voie*	Etablissements concernés
CAPA industries agroalimentaires	5	FC	- CFPPA de la Meuse
BPA transformations alimentaires	5	FA FC	- CFA de la Meuse - CFPPA de la Meuse
BP industries alimentaires	4	FC	- CFPPA de la Meuse
Certificat technicien de laboratoire	4	FC	- CFPPA de Meurthe-et-Moselle
Bac Pro bio-industries de transformation	4	FIS	- LEGTA de la Meuse
BTSA sciences et technologie des aliments – aliments et processus technologiques	3	FIS FA	- LEGTA de Meurthe-et-Moselle - CFA de Meurthe-et-Moselle
BTSA sciences et technologie des aliments – viandes et produits de la pêche	3	FIS	- LEGTA de la Meuse
Licence Pro industries agroalimentaires, alimentation – génie des bio productions et de l'agroalimentaire	2	FA	- CFA de Meurthe-et-Moselle

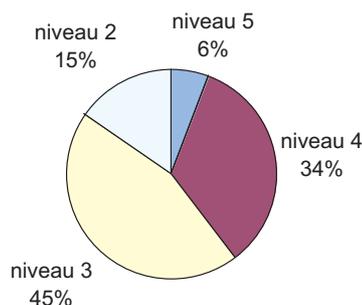
* FIS = formation initiale scolaire, FA = formation en apprentissage,

FC = formation continue

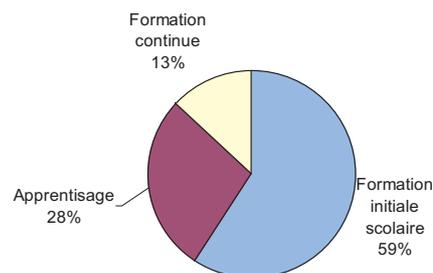
Source : DRAAF

Pour la rentrée scolaire 2011/2012, le nombre d'apprenants engagés dans un parcours diplômant ou qualifiant au sein des EPLEFPA lorrains s'élève à 170 personnes pour les domaines de la transformation agroalimentaire.

La répartition des effectifs par niveau et par voie de formation est la suivante :



Source : DRAAF



Source : DRAAF

Le faible nombre d'apprenants en niveau 4 et 5 s'explique notamment par le manque d'attractivité du secteur. L'offre de formation franc-comtoise en transformation laitière (ENIL de Besançon-Mamirolle) contribue à couvrir les besoins lorrains.

L'enseignement agricole public n'est pas le seul à préparer aux métiers des IAA en Lorraine, et notamment le Bac Pro bio-industries de transformation peut être préparé dans des lycées (public et privé) relevant de l'éducation nationale (lycée de Gérardmer, lycée Claude Daunot à Nancy). Des formations qui ne concernent pas directement les produits ou les process peuvent aussi concerner les IAA (maintenance par exemple).

Dans l'enseignement supérieur, le DUT Génie Biologique comprend une spécialité en industrie alimentaire et biologique (IUT de Nancy-Brabois et Thionville-Yutz notamment) Enfin, l'ENSAIA de Nancy forme des ingénieurs avec des spécialités qui débouchent sur la transformation agroalimentaire, environ 170 étudiants en sciences du vivant sont recrutés chaque année dont plus de la moitié sur des spécialités en lien avec les IAA.

L'ENERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

La consommation d'énergie des IAA

Consommation d'énergie des IAA lorraines en tep (établissements de 10 salariés et plus)

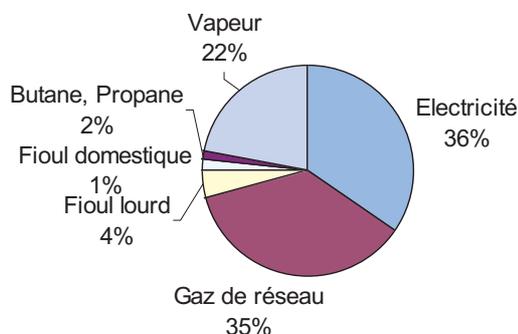
	Total IAA	Industrie laitière	Industrie des boissons	Autres IAA
Ensemble des combustibles, dont :	60 239	41 788	10 371	8 080
- Gaz de réseau	49 696	33 549	9 658	6 489
- Butane, Propane	2 222	1 346	529	347
- Fioul lourd	6 265	6 160	105	0
- Fioul domestique	2 056	733	79	1 244
Vapeur	30 654	4 267	0	26 387
Electricité	49 186	20 783	12 363	16 040
Consommation brute totale	140 079	66 838	22 734	50 506

tep= tonnes équivalent pétrole

Source : SSP - Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie en 2010

La consommation d'énergie dans les IAA lorraines (établissements de 10 salariés et plus) s'élève à 140 079 tep en 2010 soit une hausse de 0,7 % par rapport à l'année précédente, et représente 2,65 % de la consommation nationale.

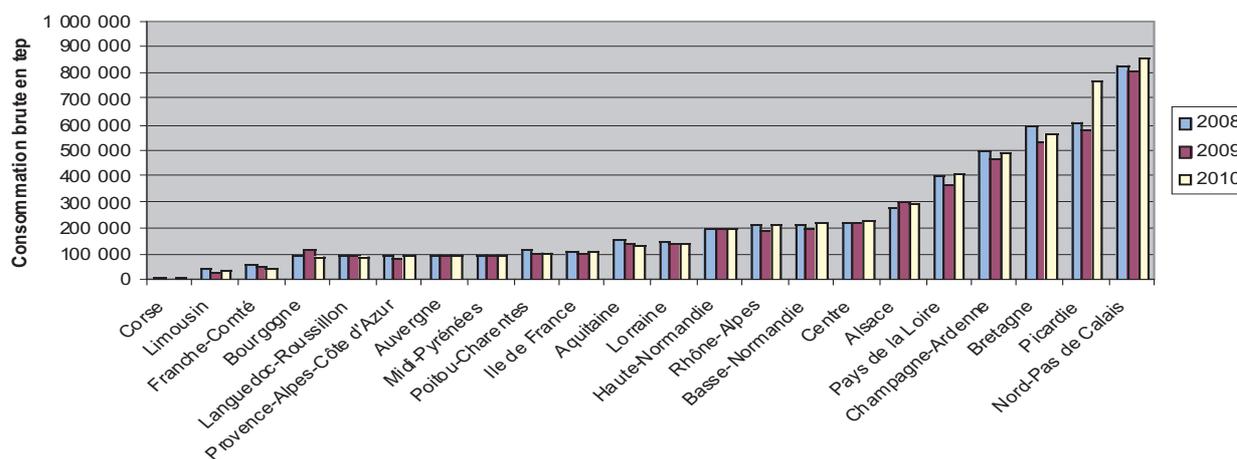
Part des énergies dans la consommation totale des IAA en Lorraine (établissements de 10 salariés et plus)



Source : SSP - Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie en 2010

La part de l'électricité dans les consommations d'énergie des IAA lorraines est plus élevée qu'au niveau national (3 points de plus). Le gaz de réseau est la première énergie consommée au niveau national avec 47 % de la consommation totale contre 35 % en Lorraine. Les consommations de houille et de charbon qui représentent 6 % au niveau national sont nulles en Lorraine. En proportion, la part de la vapeur est 4 fois plus importante en Lorraine que sur l'ensemble de la France.

Consommation d'énergie des IAA par région (établissements de 10 salariés et plus)



Source : SSP - Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie en 2010

En France, la consommation d'énergie des établissements agroalimentaires de 10 salariés et plus représente 5,3 millions de tonnes équivalent-pétrole en 2010, soit une hausse de 7 % par rapport à 2009 (après deux années de baisse) qui correspond à une reprise d'activité du secteur. En Lorraine, cette hausse est très faiblement marquée, et pour certaines régions comme l'Alsace, la consommation baisse en 2010.

Les consommations par région sont très inégales du fait d'une répartition non homogène des entreprises sur le territoire et de besoins en énergie très variables selon la taille et les types d'activités. Les régions Nord-Pas de Calais et Picardie arrivent en tête des consommations d'énergie (fortes consommations d'énergie des industries sucrières et des produits amylacés notamment). La consommation de la Lorraine est six fois moins importante que celle du Nord Pas de Calais qui ne compte cependant que deux fois plus d'entreprises.

L'ENERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

Les investissements pour la protection de l'environnement

Le montant total des investissements pour protéger l'environnement dans les établissements agroalimentaires lorrains de 100 salariés et plus s'élève à 2,6 millions d'euros pour 2010. 71% de ce montant correspond à des investissements spécifiques, c'est-à-dire entièrement dédiés à la protection de l'environnement. Comparé aux régions voisines, ce montant est très inférieur aux investissements réalisés en Alsace et Champagne-Ardenne, mais supérieur à ceux de la Franche-Comté.

Types d'investissements environnementaux

IAA : établissements de 100 salariés et plus

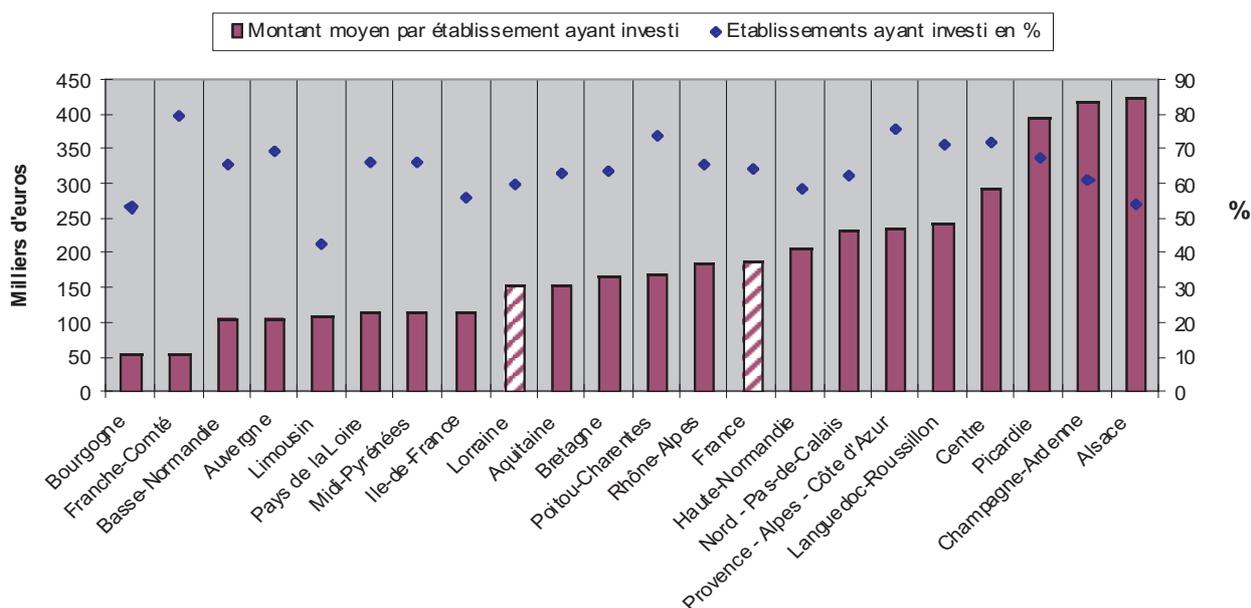
Unité : millier d'euros

	Investissements spécifiques		Investissements intégrés		Montant total des investissements
	Montant	% invest. région	Montant	% invest. région	
Alsace	5 539	64	3 163	36	8 702
Champagne-Ardenne	7 346	88	1 039	12	8 385
Franche-Comté	542	80	133	20	675
Lorraine	1 873	71	752	29	2 626
Total France	93 253	77	27 282	23	120 535

Source : SSP - Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement 2010

Montant moyen des investissements environnementaux en 2010

IAA : établissements de 100 salariés et plus



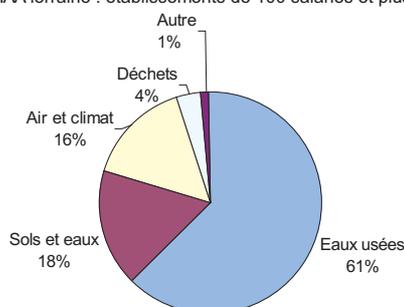
Source : SSP - Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement 2010

En 2010, le montant moyen des investissements des IAA lorraines pour protéger l'environnement dans les établissements de 100 salariés et plus s'élève à 153 000 euros avec 60 % des établissements qui ont investi). Le montant moyen pour la France entière est de 187 000 euros avec 65 % des établissements qui ont investi. L'Alsace arrive en tête des régions françaises avec un montant moyen d'investissement par établissement de 426 000 euros.

L'ENERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

Investissements spécifiques par domaines en 2010

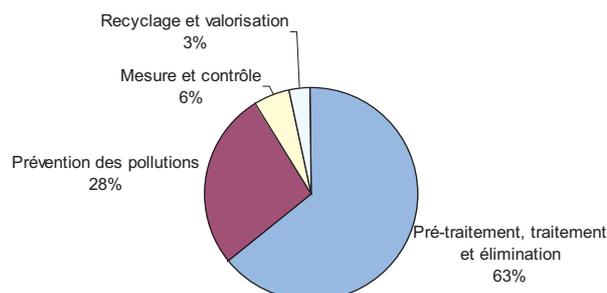
IAA lorraine : établissements de 100 salariés et plus



Source : SSP - Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement 2010

Investissements spécifiques selon leur nature en 2010

IAA lorraine : établissements de 100 salariés et plus



Source : SSP - Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement 2010

Parmi les investissements spécifiques pour protéger l'environnement des IAA lorraines (établissements de 100 salariés et plus), c'est le domaine des eaux usées qui arrive en tête avec 61 % du total (l'industrie agroalimentaire consomme de grandes quantités d'eau dans ces processus de production), le domaine « sols et eaux » arrive en 2ème position avec 18 % des investissements spécifiques.

Pour la nature des investissements, le poste « prétraitement, traitement et élimination » représente les deux tiers des dépenses d'investissements spécifiques à la protection de l'environnement.

Point méthodologique

Les données utilisées pour cette étude proviennent de sources administratives et d'enquêtes statistiques.

- **les données CLAP et ESANE** sont issues de différentes sources collectées par l'INSEE : le dispositif CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) notamment alimenté par des données administratives des URSSAF, MSA et DADS (déclarations annuelles de données sociales), permet de suivre l'emploi par type d'activité et par établissement à l'échelle de la commune ; le dispositif ESANE (élaboration des statistiques annuelles d'entreprises), permet de produire les statistiques structurelles d'entreprises principalement à partir de données fiscales et remplace les enquêtes annuelles d'entreprises (EAE). L'entreprise est rattachée à la région dans laquelle sont implantés au moins 50 % de ses effectifs salariés (sinon l'entreprise est poly-régionale). Les données ESANE sur les IAA font l'objet de retraitements par le SSP.

- **les données sur le commerce extérieur** proviennent de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects et sont établies à partir de la nomenclature CPF rev. 2 (classification des produits française).

- **les données sur les produits laitiers** proviennent de l'enquête annuelle laitière (EAL) réalisée par le SSP. Les données sur les animaux de boucheries sont issues d'enquêtes auprès des abattoirs réalisés par le SSP.

- **les enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie et sur les dépenses pour protéger l'environnement** sont réalisées par le SSP pour les IAA et les scieries (et par l'INSEE pour les autres industries).

- **Les entreprises et les établissements** sont pris en compte dans cette étude lorsque l'activité principale correspond aux codes 10 et 11 de la division A 88 de la NAF rev. 2 (nomenclature d'activités française hors artisanat commercial des secteurs d'activité 10.13B - charcuterie, 10.71B - cuisson de produits de boulangerie, 10.71C - boulangerie et boulangerie-pâtisserie, et 10.71D - pâtisserie).

IAA de Lorraine, liste des établissements de 50 salariés et plus

Activité et nom de l'établissement	Effectif de l'établissement	Département de l'établissement	Commune de l'établissement	Effectif de l'entreprise	Département du siège de l'entreprise	% effectif établissement/entreprise
Transformation et conservation de la viande de boucherie						
L.V.P.	70	54	JOEUF	70	54	100%
SOCOPA VIANDES	51	55	BELLEVILLE-SUR-MEUSE	6532	29	1%
LAURENT TRADEVIA	160	57	ANCERVILLE	165	57	97%
LORRAINE DECOUPE SERVICE	88	57	HAYANGE	88	57	100%
PROSERVIA SARL	53	57	METZ	53	57	100%
CHARAL	245	57	METZ	3001	49	8%
POUJOL EST	53	57	SARREGUEMINES	53	12	100%
SOCOPA VIANDES	172	88	DOMVALLIER	6532	29	3%
SOCOPA VIANDES	104	88	ELOYES	6532	29	2%
Préparation industrielle de produits à base de viande						
C. MARION ET CIE	69	54	HOUEMONT	69	54	100%
ETABLISSEMENTS BERNI ET CIE	95	55	VERDUN	95	55	100%
CHARCU PAC	156	57	ARS-SUR-MOSELLE	156	57	100%
BRAUN CHARCULOR	102	57	CREUTZWALD	109	57	94%
LES NOUVELLES SALAISONS DU TOULOIS	65	88	ELOYES	78	88	83%
Transformation et conservation de fruits et légumes						
BONDUELLE FRAIS FRANCE	220	55	MAIZEY	473	69	47%
SOC INDUST TRANSFORMATION PRODUITS AGRIC	280	88	ARCHES	456	21	61%
PATISFRANCE - PURATOS	99	88	CHARMES	424	94	23%
Industrie des corps gras						
STE ST HUBERT	148	54	LUDRES	204	54	73%
Fabrication de lait liquide et de produits frais						
SENOBLE FRANCE	229	57	CHATEAU-SALINS	1204	89	19%
Fabrication de fromage						
LES FROMAGERIES DE BLAMONT	55	54	HERBEVILLER	139	54	40%
LES FROMAGERIES DE BLAMONT	52	54	LUDRES	139	54	37%
FROMAGERIE RENARD-GILLARD	94	55	BIENCOURT-SUR-ORGE	94	55	100%
FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	266	55	CLERY-LE-PETIT	2566	75	10%
FROMAGERIES HENRI HUTIN	314	55	DIEUE-SUR-MEUSE	314	55	100%
SOCIETE FROMAGERE DE RAIVAL	136	55	RAIVAL	136	55	100%
COMPAGNIE DES FROMAGES ET RICHESMONT	211	55	VIGNULLES-LES-HATTONCHATEL	1470	92	14%
COMPAGNIE DES FROMAGES ET RICHESMONT	182	57	BENESTROFF	1470	92	12%
UNION LAITIERE VITTELLOISE	434	88	BULGNEVILLE	434	88	100%
MARCILLAT CORCIEUX	448	88	CORCIEUX	454	88	99%
FROMAGERIE DE NEUFCHATEAU	108	88	NEUFCHATEAU	108	88	100%
E P E	68	88	SAULXURES-LES-BULGNEVILLE	68	88	100%
SOCIETE B.G.	293	88	THOLY (LE)	691	52	42%
SOCIETE FROMAGERE DE XERTIGNY	257	88	XERTIGNY	257	88	100%
Autres produits laitiers						
LACTO SERUM FRANCE	155	55	VERDUN	155	55	100%
EUROSERUM	54	57	BENESTROFF	530	70	10%
GLACES THIRIET	330	88	ELOYES	444	88	74%
Travail des grains - Meunerie						
GRANDS MOULINS DE PARIS	91	54	NANCY	1192	94	8%
Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie						
KIRCHER SAS	50	54	MONT-SAINT-MARTIN	50	54	100%
BOULANGERIE NEUHAUSER	254	57	FOLSCHVILLER	769	57	33%
BOULANGERIE NEUHAUSER	274	57	FOLSCHVILLER	769	57	36%
TILLY SARL	75	57	NELUNG	75	57	100%
LA FOURNEE DOREE	117	57	SAINTE-MARIE-AUX-CHENES	160	57	73%
FLAMM TOP	128	57	SARREBOURG	131	57	98%
BOULANGERIE VIENNOISERIE FRANCAISE	84	57	TERVILLE	197	42	43%
EUROVITA	63	88	VITTEL	63	88	100%
ST MICHEL COMMERCY	73	55	COMMERCY	73	41	100%
Fabrication d'autres produits alimentaires						
SALINES CEREBOS ET DE BAYONNE	65	54	DOMBASLE-SUR-MEURTHE	129	92	50%
CIE SALINS DU MIDI ET SALINES DE L'EST	265	54	VARANGEVILLE	689	92	38%
LABORATOIRES JUVA PRODUCTIONS	71	57	BEHREN-LES-FORBACH	71	57	100%
VAN HEES FRANCE	92	57	FOLKLING	113	57	81%
COMPLET SOC VEN TE FABRIC PRODUIT COMPLE	55	57	FORBACH	55	57	100%
Fabrication d'aliments pour animaux						
SANDERS GRAND EST	57	54	EINVILLE-AU-JARD	104	54	55%
Fabrication de boissons						
BRASSERIE CHAMPIGNEULLES	132	54	CHAMPIGNEULLES	132	54	100%
NESTLE WATERS SUPPLY EST	621	88	CONTREXEVILLE	1678	92	37%
NESTLE WATERS SUPPLY EST	1057	88	VITTEL	1678	92	63%
ETABLISSEMENTS GEYER FRERES	50	57	MUNSTER	70	57	71%

Source : INSEE- CLAP 2009

ABREVIATIONS

AIAL : association des industries agroalimentaires de Lorraine
AOC : appellation d'origine contrôlée
BPA : brevet professionnel agricole
BP : brevet professionnel
BTSA : brevet de technicien supérieur agricole
CAPA : certificat d'aptitude professionnelle agricole
CLAP : connaissance locale de l'appareil productif
CPF : classification des produits française
DADS : déclaration annuelle de données sociales
DDPP : direction départementale de la protection des populations
DDCSPP : direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
DIRECCTE : direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DRAAF : direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DUT : diplôme universitaire de technologie
EAE : enquête annuelle d'entreprise
EAL : enquête annuelle laitière
EBE : excédent brut d'exploitation
ENSAIA : école nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires
EPLFPA : établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole
ESANE : élaboration des statistiques annuelles d'entreprises
ETI : entreprise de taille intermédiaire
FEADER : fond européen agricole pour le développement rural
FRAI : fond régional d'aide à l'investissement immatériel
IAA : industrie agroalimentaire
IGP : indication géographique protégée
INSEE : institut national de la statistique et des études économiques
IUT : institut universitaire de technologie
MSA : mutualité sociale agricole
NAF : nomenclature des activités française
PME : petites et moyennes entreprises
SSP : service de la statistique et de la prospective (du ministère de l'agriculture)
URSSAF : union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocation familiale

Pour en savoir plus au niveau France : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Publication disponible sur le site internet www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

Reproduction autorisée sous mention de la source : Agreste - Draaf Lorraine

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT

**Service Régional de l'Information Statistique et
Économique de Lorraine**

76, avenue André Malraux - 57046 METZ Cedex 1
Tél : 03 55 74 11 70 - Fax : 03 55 74 11 01
Courriel : srise.draaf-lorraine@agriculture.gouv.fr
Internet : draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : **Michel SINOIR**

Rédacteur en chef : **Noël SPITZ**

Composition : **Stéphane VIADER**

Mise en page : **Christine PERINI**

ISSN : 2117-8895

AVRIL 2012

Agreste : la statistique agricole

DRAAF LORRAINE

Service Régional de l'Information Statistique et Economique

www.agreste.agriculture.gouv.fr - www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr



PREFET
DE LA REGION
LORRAINE